

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SOPYRAM

1. COMMANDES

Toute commande fait l'objet par nos services de l'envoi au client d'une confirmation de commande faisant apparaître : la désignation exacte du produit commandé (présenté très précisément dans la fiche de fabrication jointe), le délai de livraison (valable pour un renvoi de la confirmation de commande signée par le client dans les 48 heures) et les conditions générales de vente.

La commande est considérée comme définitive dès réception par nos services de la confirmation de commande signée par le client, dans un délai de 48 heures après son émission. Passé ce délai, les délais de livraison seront recalculés et une nouvelle confirmation de commande sera transmise pour signature et acceptation par le client.

Les articles ne peuvent être commandés que dans les unités de vente spécifiées au tarif en vigueur.

Les prix indiqués sont hors taxes et départ entrepôts SOPYRAM. Le vendeur se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis, même en cours d'exécution de commande, en fonction des prix d'artisanat ou des fluctuations des cours de change.

- **Première commande** : Remplir l'ouverture de compte avec 30% d'acompte à la commande.
- Faire parvenir une copie d'extrait K-bis et un RIB. Expédition en contre-remboursement du solde.
- **Commandes suivantes** : paiement à 30 jours date de facture par LCR Direct, par virement, par chèque en EURO. Paiement au comptant sans escompte.

Livraison Franco de port à partir de **1500 € ht** par expédition uniquement en France métropolitaine continentale.

(*) **Attention !** Pour les Accessoires Literie, livraison Franco de port à partir de **500 € ht** par expédition unique ment en France métropolitaine continentale.

- **Frais de transport** : minimum de **20 € ht** par expédition.

2. TRANSPORT

Il est impérativement nécessaire de contrôler à réception des marchandises la conformité de vos commandes.

Tous nos envois voyagent aux risques et périls du destinataire qui doit se retourner contre le transporteur dans un délai légal. En cas de problèmes d'avaries ou de manquant, le destinataire est tenu de formuler des **réserves précises et motivées**, sur le récépissé remis par le transporteur*, suivies d'une lettre recommandée avec AR au transporteur sous 48H, avec copie à SOPYRAM, ainsi que le document d'Assurance Qualité dûment renseigné.

(*) **Attention !** La mention "sous réserve de déballage" n'a aucune valeur juridique; faute de quoi, aucun litige ou réclamation ne pourra être pris en compte.

3. LIMITE DE GARANTIE - SAV

Nos produits sont garantis pour toutes les conséquences des vices cachés selon les articles 1641 et suivants du Code civil. En cas de litige le client qui déclare que son produit souffre d'un vice caché doit en apporter la preuve. Ainsi, une expertise du produit doit être demandée par le client auprès d'un expert mandaté afin que celui-ci certifie le vice caché. D'autre part, nos produits sont garantis 2 ans contre tout vice de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas :

a) Les modifications d'aspect liées à l'usage du produit et notamment les éléments de siège soumis à usure : assouplissement des mousses et des rembourrages, pochages des cuirs, usure, déchirure et salissure des revêtements, patine des finitions.

b) Les conséquences sur le produit des défauts d'utilisation et notamment :

- l'exposition excessive à la lumière naturelle ou artificielle.
- l'utilisation dans les conditions atmosphériques non adaptées (humidité chronique ou chauffage excessif).
- l'usage du produit autre que celui pour lequel il est destiné.
- la détérioration due à une intervention réalisée par une personne autre que le fabricant ou toute autre personne habilitée.
- l'absence d'entretien ou l'entretien inadapté.
- l'utilisation à caractère collectif ou professionnel.
- les dommages provoqués par des animaux domestiques ou tout accident dû à des objets coupants ou piquants : coupures, griffures, éraflures, brûlures ...
- les différences d'aspect (grain du cuir, coloris, marques naturelles) qui ne sont que la traduction d'un produit vraiment naturel, de l'utilisation de plusieurs peaux de cuir pour réaliser un canapé et du caractère non homogène d'une même peau (grain, densité des fibres).
- les spécificités des matières premières (bois, cuir et tissus) ou de la finition.

SOPYRAM® Marque commerciale "NATICCO®"

Siège social : 4, Rue Jules Védrynes - BP 94204 - 31031 TOULOUSE Cedex4
Tél : 05 62 16 72 92 - Fax : 05 62 16 72 79 - www.sopyram.com - www.naticco.com
SARL au capital de 600 000 Euros - Siret : 431 559 814 00014

- aux produits reçus dans un état anormalement sale ou présentant des dégradations volontaires ou dégradés suite à un dégât des eaux ou du feu.
- les accidents survenus au cours du transport.

Il est rappelé que nos bois et patines sont des produits naturels présentant des tonalités, des éraflures caractéristiques de l'authenticité du produit. En particulier nos cuirs sont des Basanes Naturelles pleines fleurs ayant subi un tannage végétal. Ces peaux présentent des nuances de tonalités, des piqûres, des éraflures de superficie et autres petites blessures, caractéristiques d'un cuir véritable.

Lorsque nos artisans sculptent et patinent nos carcasses à la main, ces marques contribuent à donner le charme du produit.

Ces marques authentiques ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un litige ou d'une réclamation dans le cadre du SAV, car elles sont parfaitement naturelles.

4. RECLAMATIONS

Aucune réclamation concernant la qualité ne sera acceptée passé un délai de 10 jours, date de réception de la marchandise chez le destinataire.

Toute réclamation doit être impérativement formulée par télécopie ou courrier et le document d'Assurance Qualité doit être correctement signé.

Les marchandises jugées défectueuses pourront être retournées uniquement par colis postal et ce après accord.

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans l'accord préalable de la direction. Tout retour non signalé par écrit ou effectué en contre-remboursement fera l'objet d'un renvoi à l'expéditeur.

5. REGLEMENT

Attention : Toute somme impayée produira, sans mise en demeure, dès son échéance des intérêts de retard conventionnel (Loi 2001-420 du 15.05.2001) au taux de 1,04% ht par mois et entrainera la déchéance du terme pour le solde, même si les délais avaient été préalablement accordés.

Tout effet ou chèque revenu impayé sera majoré de frais bancaires dans leur totalité et devra être remplacé par un règlement global par virement bancaire dans un délai maximum de 8 jours.

Tout avoir est valeur en marchandise. Pour toute contestation relative à toute transaction présente, passée ou future, les parties font expressement attribution de compétence au Tribunal de Commerce de Toulouse, même pour le cas de référé. Les marchandises restent la propriété des Etablissements SOPYRAM jusqu'à leur paiement intégral, le client supportant tous les risques dès la prise de possession (Loi du 12/05/1980). Seul le droit français est applicable.

Domiciliation : Banque Société Bordelaise. SBCIC CARCASSONNE (SWIFT CODE : CMC IF R2B)

IBAN International Bank Account number : FR76 1005 7190 3100 0364 3440 135

SOPYRAM® Marque commerciale "NATICCO®"

Siège social : 4, Rue Jules Védrières - BP 94204 - 31031 TOULOUSE Cedex4

Tél : 05 62 16 72 92 - Fax : 05 62 16 72 79 - www.sopyram.com - www.naticco.com

SARL au capital de 600 000 Euros - Siret : 431 559 814 00014